



## La gendarmerie face à la périurbanité

Romain VEZIN

**D**ans son discours du 18 octobre 2017 adressé aux forces de sécurité intérieure, le président de la République a annoncé comme objectif prioritaire le renforcement du lien avec la population : « *L'insécurité du quotidien ne sera pas efficacement combattue si les forces de sécurité ne sont pas parfaitement intégrées à leur territoire, accessibles aux habitants et au fait de leurs préoccupations* ». Pour la gendarmerie nationale, le territoire en question a connu depuis les années 1970 une transformation majeure qui a conduit à l'avènement d'une nouvelle morphologie de son terrain d'action : le milieu périurbain. S'interroger sur les conditions de l'intégration de la gendarmerie au sein de cet espace de travail revêt un caractère stratégique. Par-delà la volonté constante de l'institution de servir au mieux

la population française, elle pourrait voir sa crédibilité remise en cause si sa capacité à répondre aux problématiques de ce nouveau milieu n'était pas jugée satisfaisante. Or, cette crédibilité est essentielle dans la mesure où le processus de périurbanisation crée un milieu concurrentiel où l'institution doit se positionner. Il s'agit donc ici de proposer des éléments de compréhension du milieu périurbain en vue de faciliter la construction de réponses opérationnelles adaptées à cet espace si particulier.

### Qu'est-ce que le milieu périurbain ?

#### Définition(s) du périurbain

Le phénomène de périurbanisation associe depuis les années 1970 deux tendances : la concentration des emplois les plus qualifiés

Romain VEZIN



Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, de l'École des officiers de la gendarmerie

nationale et titulaire d'un MBA spécialisé « management de la sécurité », le capitaine Romain Vezin a commandé une unité périurbaine de gendarmerie départementale. Il est aujourd'hui affecté au sein de la direction générale de la Gendarmerie nationale.

dans un nombre limité de métropoles et la diffusion des populations et de certaines activités de plus en plus loin des centres. Définir ce phénomène et cet espace n'est pas chose facile. La littérature propose en la matière de nombreux regards différents.

Le périurbain peut d'abord être considéré comme un espace de l'entre-deux, se situant entre la ville et la campagne. Monique Poulot illustre cette idée en utilisant l'expression d'espace « *agri-urbain* ». Martin Vanier lui préfère la notion de « *tiers espace* », moins stigmatisante. Selon ses mots, ce milieu ne serait « *ni ville, ni campagne, mi-ville mi-campagne* ». De son côté, la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) propose la notion de « *nouvelles campagnes* », territoires ruraux aux diverses fonctions productives, mobilisant des ressources endogènes fortement tertiariées. Enfin, Marie-Christine Jaillet estime davantage appréhender les multiples dynamiques animant ces territoires en parlant « *d'espace mosaïque* » [Damon, 2016]. Il existe donc de nombreux avis sur la manière de lire cet espace complexe. La faible densité, l'habitat pavillonnaire et l'éloignement aux centres sont souvent les principales caractéristiques citées, mais elles ne permettent pas toujours de bien délimiter les contours du périurbain. Cette multiplicité des regards portés par les sociologues et urbanistes sur ce milieu nous fait toucher du doigt ce que Marie-Hélène Bacqué résume ainsi : « *La périurbanisation n'est pas une mais plurielle* ». Pour autant, cette pluralité ne signifie pas que l'espace périurbain est exempt de spécificités. Ainsi, s'il a, durant longtemps, été considéré comme une zone de transition entre la ville et la campagne, on sait aujourd'hui que l'on assiste plutôt à l'avènement d'une nouvelle forme de morphologie urbaine, engendrant de nouveaux rapports sociaux aux territoires [Bacqué, 2016].

Il ne semble donc pas exister de consensus concernant la définition du milieu périurbain. En revanche, l'étude de la littérature traitant ce sujet laisse à penser qu'il en existe bel et bien un pour associer cette forme de morphologie urbaine à de nombreux maux.

### Une image négative et stéréotypée

Journalistes et experts engagés renvoient une vision particulièrement négative du périurbain, invoquant régulièrement des idées tenant plus du stéréotype que du constat objectif.

Pour commencer, cet espace ne serait pas moral, car synonyme de repli sur soi, d'égoïsme et d'homogénéité sociale. Il serait « *le lieu de la désolidarisation, de l'individualisme extrême* » [Muselle, 2013] et « *représenterait le comble de l'anti-*

*développement soutenable et de l'anti-écologie* » [Damon, 2016]. Les habitants y seraient conformistes et conservateurs, ces espaces regroupant des ménages de classe moyenne en quête de protection. La périurbanisation serait alors alimentée par une volonté de séparatisme marquée. Les nouveaux arrivants y trouveraient refuge dans un entre-soi tant défensif qu'exclusif, fuyant les quartiers de relégation des banlieues, mais n'ayant pas les moyens financiers de s'installer en centre-ville, promouvant par là la fragmentation socio-spatiale au sein de la société française. Se sentant fragilisées par le risque de déclassement professionnel, les classes moyennes projeteraient alors dans l'acquisition d'un pavillon individuel une vertu de « *réassurance* » [Cusin, 2016]. Sous-espace urbain, sans âme, sans centralité ni urbanité, il gaspillerait aussi les espaces agricoles et naturels tout en multipliant les infrastructures routières, supports d'innombrables déplacements quotidiens effectués en véhicules individuels et polluants. Enfin, associé à une « *non-ville* », son urbanisme y serait terne, tantôt uniforme et standardisé, tantôt anarchique et dénué de toute cohérence, et ce sans considération pour les spécificités architecturales locales. La notion de patrimoine n'y aurait d'ailleurs pas sa place, puisqu'il s'agirait d'un espace sans histoire et empreint de banalité [Damon, 2016].

On le voit, les critiques envers l'espace périurbain ne manquent pas. Pour autant, son étude approfondie invite aujourd'hui à lui conférer un rôle primordial dans l'organisation du territoire français.

### Un espace arrivant à maturité

L'espace périurbain a connu durant la période 1968-2011 une forte croissance démographique. Le développement des infrastructures routières, la démocratisation de l'automobile au sein des ménages, l'essor du crédit immobilier et les politiques d'aides à l'accession à la propriété ont nourri le phénomène de périurbanisation. Si le solde naturel du périurbain est inférieur à celui des centres et des banlieues, il est bien supérieur à celui des espaces ruraux. L'analyse de ce solde naturel, complétée par celle du solde migratoire, démontre que la croissance démographique constatée dans cet espace est intimement liée aux mobilités résidentielles. Pour autant, il convient de relativiser l'idée selon laquelle une « *explosion périurbaine* » serait à l'œuvre : d'une part, la population des grands pôles urbains ne cesse de croître et, d'autre part, leur centralité économique n'est pas remise en cause. Cependant, la périurbanisation se traduit par « *la mise sous orbite de pôles urbains et de petites unités urbaines qui jouent le rôle de centralités secondaires* » [Cusin, 2016]. S'il n'est donc pas encore question de parler d'organisation

polycentrique de la ville, on ne peut nier que ces polarités secondaires émergentes organisent aujourd'hui l'espace urbain, notamment en accueillant des équipements de proximité de gamme intermédiaire, même si elles ne font pas encore concurrence aux grands centres urbains qui concentrent toujours les équipements de proximité de la gamme supérieure (lycées, urgences, cinémas, etc.) et les emplois les plus créateurs de valeur ajoutée.

Cette montée en puissance des espaces périurbains se traduit notamment par l'émergence d'une identité sociale se caractérisant par une grande hétérogénéité.

« *Diversité* » apparaît comme le maître mot du paysage social engendré par le processus de périurbanisation.

Allant à l'encontre d'une idée largement véhiculée, il ne semble pas possible de faire de rapprochement fin entre espace périurbain et classes moyennes. En effet, quelle que soit la définition retenue de cet espace, il n'englobe jamais plus de 25 % de la population française et seulement la moitié de cette population est considérée comme appartenant aux classes moyennes. En termes de richesse des ménages, cet espace est là encore multiple et plus diversifié qu'homogène. S'il existe certainement des espaces périurbains alimentés par un processus de relégation, il existe également un périurbain favorisé, souhaité et valorisé. Ainsi, s'opposant à l'image tenace d'un périurbain pauvre, il convient d'observer que les taux de pauvreté y sont bien inférieurs à ceux constatés dans les grands centres urbains [Damon, 2016]. En effet, les couronnes périurbaines affichent un niveau de vie supérieur en moyenne à celui des grandes aires urbaines et des banlieues. Le taux de pauvreté s'élève à 9 %, contre 14 % dans les banlieues et 20 % dans les centres. Cela invite donc à relativiser la thèse présentant le milieu périurbain comme un espace de pauvreté et de relégation. Cette moindre pauvreté s'explique en partie par une présence plus importante de ménages où les deux adultes exercent une activité rémunérée. L'étude des niveaux de vie tend donc à démontrer qu'il ne s'agit pas d'un espace pour classes moyennes, mais davantage d'un espace « moyennisé » où se côtoient toutes les catégories socioprofessionnelles, rapprochant les deux extrêmes de la hiérarchie sociale et affichant un niveau d'inégalité plus faible que dans les autres espaces [Cusin, 2016]. Il n'existe pas, au sein de l'espace périurbain, de catégorie socioprofessionnelle majoritaire. On observe cependant qu'à la différence des centres et des banlieues, les formes les plus marquées de ségrégation socio-spatiales n'y sont pas représentées. Pour autant, il peut exister localement des formes de division sociale de l'espace, certaines communes connaissant de fortes concentrations d'ouvriers, et d'autres de cadres [Cusin, 2016].

Concernant le domaine politique, les débats portant sur le milieu périurbain mettent en avant la montée du vote en faveur du Front national au sein de cet espace, renforçant par là son image négative. Pour Jacques Lévy, c'est le repli sur soi et le faible degré d'urbanité qui expliquent ce comportement. L'espace périurbain est, par ailleurs, celui des familles, avec une surreprésentation des 30-59 ans (43 %) et des moins de 14 ans (21 %). En revanche, la classe d'âge des 15-29 ans (15 %) y est largement moins représentée que dans les centres (30 %) et les banlieues (17 %) [Cusin, 2016]. L'une des explications de ce constat réside dans le fait que nombre de ménages viennent chercher au sein de l'espace périurbain un lieu bucolique aux airs de campagne, calme, moins pollué que la ville et où ils pourront exercer des activités de plein air en élevant leurs enfants dans de meilleures conditions. Si les communes périurbaines connaissent des transformations politiques, un consensus semble généralement établi sur la volonté d'y conserver un caractère villageois [Bacqué, 2016].

Il semble donc que l'idée d'un espace périurbain comme espace de relégation laisse progressivement la place à celle d'un périurbain voulu, doté de caractéristiques invitant certains ménages à projeter en lui leur lot d'espérances. Le rétrécissement des bassins de vie dans le milieu périurbain démontre que ces territoires offrent désormais un intérêt en soi et ne sont plus un simple point de passage subi dans le cadre d'une mobilité sociale ascendante. Signe d'attachement au territoire, on y observe un accroissement significatif des engagements dans la vie locale (associative, politique, etc.) [Cary, Fol, 2016]. Par ailleurs, de récents travaux ont montré que si on ne peut contester l'existence d'espaces périurbains « *captifs* », où la réalisation du rêve d'accès au logement se transforme en cauchemar matériel du fait des trop grands sacrifices qu'il demande, il existe avant tout une grande hétérogénéité dans les situations individuelles [Bacqué, 2016]. Les trajectoires sociales et résidentielles amenant les ménages à investir le milieu périurbain sont multiples et diversifiées, dans l'espace et dans le temps. Pour autant, l'accession à la propriété, au même titre que l'engagement dans le monde associatif et politique local, y faciliterait l'acquisition d'un certain statut social.

*L'étude des niveaux de vie tend donc à démontrer qu'il ne s'agit pas d'un espace pour classes moyennes, mais davantage d'un espace « moyennisé » où se côtoient toutes les catégories socioprofessionnelles, rapprochant les deux extrêmes de la hiérarchie sociale et affichant un niveau d'inégalité plus faible que dans les autres espaces [Cusin, 2016]. Il n'existe pas, au sein de l'espace périurbain, de catégorie socioprofessionnelle majoritaire.*

Ainsi, aidé par la décentralisation et les politiques locales, l'espace périurbain présente aujourd'hui une réelle maturité sociale, économique et politique, et possède ses propres avantages par rapport aux grandes aires urbaines. Témoins de cette maturité, on observe aujourd'hui l'existence de populations aux parcours de vie centrés sur ces territoires, et qui y ont vieilli.

## Quelles sont les évolutions sociales du milieu périurbain ?

### Un espace de l'entre-soi et de désolidarisation

Le processus de périurbanisation entraîne une modification en profondeur de l'organisation de l'espace. Ainsi, « *les quartiers, les villages de naguère [...] cèdent la place à des zones de flux, de connexions, d'échanges entre des espaces fonctionnels destinés au travail, au loisir, au repos* » [Cazorla, 2009].

Le phénomène des liaisons pendulaires entre le centre urbain concentrant les emplois et l'espace périurbain concentrant les habitations conduit directement à une diminution structurelle des contacts. La périurbanisation engendre donc une « *déspatialisation des relations* ». L'inévitable conséquence de ce phénomène est qu'il porte directement atteinte aux mécanismes de régulation sociale. L'étude des relations interpersonnelles au sein des populations occupant l'espace périurbain démontre que la proximité spatiale n'y engendre pas de fait la proximité humaine [Dieu, 2006]. Éric Charmes parle de « *cordiale ignorance* », anonymat entretenu reposant sur un juste milieu entre une trop grande proximité pouvant engendrer un conflit et un trop grand éloignement entraînant un sentiment d'isolement, voire d'insécurité. L'installation en pavillons s'appuie alors sur des codes matériels (la clôture) et sociaux (dépannages entre voisins) qui visent « *à protéger la cellule familiale, à apporter un bien-être à chacun de ses membres en canalisant le rapport aux autres* » [Bonnin-Oliveira, 2008]. On assiste alors à une disparition progressive des comportements de solidarité et de vigilance communautaire. Les crises économiques des années 1980 et 1990 ont d'ailleurs accentué ce phénomène en portant atteinte aux processus sociaux conduisant à l'apprentissage du contrôle de soi et du respect mutuel. Réfutant l'idée que la recrudescence des phénomènes de délinquance est liée à une logique de cycles, certains auteurs estiment qu'elle est la conséquence, au sein de la société française, de cette disparition des comportements de solidarité et de vigilance, vecteurs essentiels de régulation

des rapports sociaux [Chalom, Leonard, 2003]. Dans une logique de recherche d'équilibre social, il en découle une nécessaire montée en puissance des administrations dans le contrôle social. Cette montée en puissance de l'État se fait au préjudice du contrôle communautaire immédiat. En effet, plus l'individu s'autonomise et gagne en liberté, moins la pression que le groupe exerce sur lui est forte, et moins les mécanismes de régulation sociale du groupe sont effectifs. L'altération de ces mécanismes doit alors être compensée par les institutions policières. Ainsi, en démocratie, la montée en puissance de l'individualisme est intrinsèquement liée à celle des institutions policières.

La « *dissolution de la substance urbaine* » qui s'opère en secteur périurbain engendre donc une évolution majeure sur le domaine de la sécurité [Dieu, 2003] : la montée en puissance des attentes de la population envers les forces de sécurité intérieure compétentes sur sa zone de vie. Cette évolution interroge directement la notion de proximité entre le gendarme et la population qu'il sert. La mise en place de politiques de proximité a longtemps reposé sur le postulat selon lequel la population connaîtrait de fortes attentes en la matière et souhaiterait participer activement à la coproduction de sécurité. Or, ce constat, en milieu périurbain, est loin d'être avéré. Les gendarmes servant en zone périurbaine soulignent d'ailleurs le manque d'intérêt de la population pour les démarches de proximité. Les habitants sembleraient même faire le nécessaire pour réduire tout contact au strict nécessaire [Dieu, Mignon, 2002].

### Un espace de frustrations

La littérature française présente souvent les territoires périurbains comme populaires, offrant pour les populations d'ouvriers et d'employés les possibilités d'accéder à la propriété. Il s'agit donc certes de territoires d'opportunités, mais souvent associés à un parcours personnel fragile dans lequel l'achat d'un logement fait office d'ancrage dans une vie sociale à bien des égards menacée [Bacqué, 2016]. On rencontre effectivement dans ces territoires nombre d'individus traumatisés dans leur volonté de stabilité à l'occasion d'un licenciement ou d'un divorce, et développant en réaction un réflexe de repli sur soi au sein du « *seul lieu sécuritaire de leur existence, la résidence* » [Sencebe, 2007]. Selon Pierre Bourdieu, le développement du marché de la maison individuelle, encouragé par l'État, aurait permis aux classes moyennes modestes d'accomplir un rêve illusoire, porteur d'une « *misère petite-bourgeoise* », source de frustrations [Cusin, 2016]. En effet, l'espoir d'ascension sociale liée à l'achat d'un pavillon ne se concrétise souvent pas, engendrant une frustration d'autant plus forte que le sentiment



d'immobilité est renforcé par les caractéristiques propres à l'espace périurbain [Cary, Fol, 2016]. Jean-Pierre Orfeuillat observe, par ailleurs, que le choix d'habiter le périurbain est plus souvent dicté par l'impossibilité d'acquiescer un domicile à proximité de son travail que par la volonté de s'éloigner de la ville pour se rapprocher de la campagne [Sencebe, 2007]. De son côté, la population « *autochtone* » des zones touchées par le phénomène de périurbanisation n'est parfois plus en mesure d'élire domicile dans sa commune d'origine en raison de l'augmentation des prix de l'immobilier. C'est en réaction et pour lui donner satisfaction que des maires développent des logements collectifs et sociaux pour la loger [Bonnin-Oliveira, 2008], sans pour autant atténuer la frustration engendrée par cet état de fait.

Enfin, il apparaît que les processus de moyennisation de la société à l'œuvre depuis plusieurs décennies semblent se renverser. Le chômage structurel et la précarisation des emplois se sont étendus de la classe populaire à la classe moyenne, qui s'est scindée en deux. Sa partie inférieure s'est popularisée alors que sa partie supérieure est parvenue à accroître ses revenus et son patrimoine. Cette nouvelle tendance œuvre aujourd'hui à augmenter les inégalités sociales au sein de l'espace périurbain [Bacqué, 2016].

Nancy Cazorla met en avant notre persistance, dans une idéologie des classes ouvertes et d'une mobilité sociale effective, à nier le fait que la société française actuelle impose à ceux qui se situent en bas de l'échelle sociale des exigences parfaitement contradictoires. « *D'une part, on leur demande d'orienter leur conduite vers la richesse et, d'autre part, on leur en refuse les moyens légaux. La conséquence de cette incohérence est une proportion élevée de comportements déviants* » [Cazorla, 2009].

Les désordres et incivilités peuvent donc être interprétés comme l'extériorisation par des individus ou des groupes d'une frustration liée à leur mise au ban du pouvoir et du confort matériel [Chalom, Leonard, 2003]. Or, ces incivilités sont perçues par les habitants comme des preuves directes d'absence de garants de la sécurité. Le sentiment d'insécurité naît en effet « *de petits désordres,*

*d'incivilités, et de l'incapacité de faire cesser ou de réprimer des méfaits de moins en moins saisissables et identifiables* ». Sentiment diffus d'inconfort éprouvé au quotidien, il renforce l'idée selon

laquelle la société se défait. Pourtant, ses causes n'intéressent pas ou peu le droit pénal. Ainsi, les politiques de tolérance zéro qui reposent sur une application stricte de la loi n'ont que peu d'impact sur les incivilités, et ne vont pas dans le sens d'un rapprochement des citoyens avec les forces de l'ordre.

## Un espace de dépendance vis-à-vis de l'État et des forces de sécurité

Bien que toujours touchées par des phénomènes de violence, nos sociétés modernes demeurent, sur l'échelle de l'histoire, relativement pacifiées. Le paradoxe mis en avant par Alexis de Tocqueville selon lequel plus un phénomène est résiduel plus il est insupportable expliquerait donc en partie pourquoi « *la civilisation des mœurs a suscité une hypersensibilité concernant les questions de sécurité, qui est, elle-même, à l'origine d'une demande éperdue en la matière* ». Cette demande éperdue se dirige alors vers l'État et les forces de l'ordre [Cazorla, 2009]. Par ailleurs, la diminution des formes traditionnelles de contrôle social a accru le sentiment d'isolement des individus et de

dépendance vis-à-vis de l'État. « *Tout se passe comme si, devant certaines difficultés, on avait choisi de salarier des conduites sociales banales, celles que toute communauté humaine mobilise sans même le savoir par le biais de la courtoisie, du contrôle social quotidien, de l'entraide élémentaire, de l'écoute et de la capacité de se conduire comme des adultes* » [Dubet, 2002]. C'est alors la gendarmerie qui, dans sa zone de compétence, se trouve « salariée » en vue de promouvoir la mise en œuvre de ces conduites sociales banales.

Les désordres et malaises sociaux incitent la population à désertier l'espace public commun du voisinage pour se replier sur l'espace privé. Ainsi, les contrôles sociaux informels qui incitent à respecter les règles du jeu social s'effritent, et la qualité de vie économique et communautaire se dégrade. En conséquence, la population active qui en a les moyens quitte cet espace au profit d'un autre qu'elle jugera meilleur, et ne reste implantée sur place que la population n'ayant pas les moyens de partir,

Les processus de moyennisation de la société à l'œuvre depuis plusieurs décennies semblent se renverser. Le chômage structurel et la précarisation des emplois se sont étendus de la classe populaire à la classe moyenne, qui s'est scindée en deux. Sa partie inférieure s'est popularisée alors que sa partie supérieure est parvenue à accroître ses revenus et son patrimoine. Cette nouvelle tendance œuvre aujourd'hui à augmenter les inégalités sociales au sein de l'espace périurbain.

population qui se trouve être aussi plus vulnérable face à la délinquance. La peur du crime alors ressentie conjuguée à l'effritement de l'adhésion aux normes communes est à l'origine du sentiment d'insécurité [Chalom, Leonard, 2003]. Cette peur du crime est d'autant plus importante qu'une certaine partie de la population arrive en zone périurbaine dans le cadre d'un parcours social fragile. Or, la perception de la menace par un individu est largement influencée par son vécu, sa vision du monde et surtout sa confiance en sa capacité à surmonter l'imprévu. Cela explique pourquoi ce sentiment d'insécurité est plus important en secteur périurbain qu'en zone rurale. En effet, le rapport d'enquête de victimation « cadre de vie et sécurité » 2017, dans sa partie consacrée au « sentiment d'insécurité au domicile, dans le quartier ou le village », indique que 17 % des résidents des communes de moins de 20 000 habitants se sentent en insécurité, contre 13 % des résidents des communes rurales. De plus, 14 % des personnes habitants des maisons dispersées hors agglomération se sentent en insécurité, contre 18 % de celles vivant en maisons situées en lotissement ou en quartier pavillonnaire. Ces écarts, s'ils ne sont pas élevés, sont suffisamment significatifs pour affirmer que le sentiment d'insécurité ressenti dans le cadre de vie des résidents périurbains est plus important que celui des habitants des zones rurales. La particularité de ce sentiment d'insécurité est « *qu'il opère le transfert d'une inquiétude aux sources multiples sur la délinquance et le crime* » [Lagrange, 1989]. Il s'agit d'une donnée irrationnelle qui n'est pas forcément liée à l'existence d'une menace réelle. Or, c'est bien ce sentiment qui engendre de la part de la population une demande constante de moyens.

## Quels enjeux pour la gendarmerie en secteur périurbain ?

### Organisation de la gendarmerie en zone périurbaine

À l'inverse de la police nationale, la gendarmerie évoluait historiquement en milieu rural. Le processus de périurbanisation a donc amené l'institution à œuvrer dans un milieu qui à l'origine n'était pas le sien. Ce n'est d'ailleurs pas la gendarmerie qui a cherché à s'immiscer dans le milieu urbain, mais l'urbanité qui, gagnant sur les campagnes, a intégré peu à peu la zone d'exercice de la gendarmerie. Les caractéristiques du milieu périurbain en font une zone stratégique pour la gendarmerie. En effet, ce milieu concentre, d'une part, un poids de plus en plus conséquent au sein de la population et des intérêts

économiques français, et, d'autre part, une importance politique et médiatique croissante. Par ailleurs, ce secteur périurbain revêt un intérêt opérationnel tout particulier dans la mesure où il fait office de zone tampon entre la ville et la campagne. Il offre donc la possibilité, par une concentration des moyens en son sein, de maîtriser les flux de délinquance entre ces deux milieux. À ce jour, l'organisation de la gendarmerie en secteur périurbain ne diffère que peu de celle adoptée en milieu rural. Elle repose sur la notion de maillage territorial qui se traduit par une dissémination des effectifs sur le terrain visant à assurer des délais d'intervention restreints, une bonne accessibilité des services à la population et l'intégration des militaires de la gendarmerie au sein du tissu social local.

On note cependant, en milieu périurbain, une volonté de limiter la multiplication de petites brigades pour favoriser l'émergence d'unités regroupant des effectifs et des moyens conséquents. La marge de manœuvre opérationnelle face aux événements s'en trouve ainsi accrue. La gendarmerie a ciblé un certain nombre d'unités estampillées « unités périurbaines ». Ce ciblage repose sur une étude prenant en compte la catégorisation des aires urbaines proposée par l'Insee, la densité de la population et le niveau de délinquance constaté. 641 unités sont ainsi concernées à ce jour. Sans que cela soit élevé au rang de doctrine, les organisateurs au sein de l'administration centrale chargés de la répartition des effectifs sur le terrain cherchent à faire tendre le ratio « gendarme par habitant » vers 1 pour 800 en unités périurbaines, contre 1 pour 1 000 en général. Ce ratio reste soumis à des analyses au cas par cas.

### La question sécuritaire en milieu périurbain

Le développement du périurbain contribue à multiplier les facteurs de risques liés aux délits d'appropriation. Ces facteurs sont la grande densité de population, l'anonymat et l'abondance des biens matériels [Chalom, Leonard, 2003]. Par ailleurs, les zones résidentielles et commerciales, très présentes dans le paysage périurbain, sont des cibles de choix pour les délinquants.

Le rapport d'enquête « cadre de vie et de sécurité » de l'année 2017 illustre ce propos. En effet, le profil d'habitat le plus touché par les cambriolages ou tentatives de cambriolage correspond à celui que l'on retrouve le plus fréquemment en zone périurbaine. Ainsi, en moyenne, chaque année, entre 2014 et 2016, 2 % des ménages résidant dans des quartiers pavillonnaires ou composés en majorité de maisons en lotissement ont été victimes

d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage. À titre de comparaison, 1,7 % des ménages vivant en immeubles de cité ou grand ensemble ont été touchés, et 1,3 % des ménages vivant en maisons dispersées hors agglomération. Les caractéristiques propres à ce milieu en font donc un espace fortement consommateur en ressources du point de vue de la gendarmerie, afin de projeter sur le terrain un volume d'effectifs à la mesure des enjeux sécuritaires locaux. Par ailleurs, les changements liés au phénomène de périurbanisation ont entraîné une mutation de l'espace de travail de la gendarmerie : « *les lieux d'exercice se sont transformés en endroits de passage, en zones d'intervention* » [Cazorla, 2009].

François Dieu invite à s'interroger sur le risque d'une raréfaction des contacts entre les gendarmes et la population en mettant en avant cinq facteurs :

- les occasions pour les gendarmes de rentrer en contact avec la population diminuent structurellement, en raison notamment du phénomène de liaisons pendulaires entre les bassins d'emploi et les zones d'habitat ;
- la montée de l'individualisme et de l'anonymat dans les rapports sociaux ;
- l'impact de la mission de police de la route sur la popularité du gendarme ;
- l'aspiration des gendarmes à bénéficier d'un mode de vie toujours plus urbain [Dieu, 2003].

Par ailleurs, le développement des technologies de communication a permis au citoyen français de prendre contact avec la gendarmerie à distance, depuis son domicile. Les contacts physiques n'étant plus nécessaires à la transmission de l'information, ils deviennent de plus en plus rares. Paradoxalement, moins les contacts informels sont fréquents, plus les sollicitations formelles à l'égard de la gendarmerie augmentent. De plus, il a été établi précédemment que l'affaiblissement des modes de régulation sociale et l'anonymat favorisé par le développement urbain réduisent peu à peu la capacité de la collectivité à résoudre ses problèmes par elle-même, et l'incitent donc, là encore, à solliciter toujours plus les gendarmes pour y remédier. Les demandes et les attentes des citoyens vis-à-vis de la gendarmerie sont donc toujours plus fortes en secteur périurbain. Plus généralement, la grande hétérogénéité sociale propre au milieu périurbain se traduit par une absence de système de valeur commun. Cela entraîne une variation, selon les individus, du point d'équilibre entre le juste et l'injuste, le normal et le déviant, le respect et la transgression. La mission de la gendarmerie se complexifie donc dans la mesure où la légitimité de son

action repose sur l'imposition du respect de normes dans lesquelles tous les groupes sociaux ne se retrouvent plus.

En résumé, nombreuses sont les critiques véhiculées à l'encontre de l'espace périurbain et de ses caractéristiques tant urbanistiques que sociales, environnementales ou encore politiques. Elles ne peuvent cependant cacher l'indéniable montée en puissance, depuis les années 1970, de cette morphologie urbaine au sein de l'organisation du territoire français. Longtemps considéré comme une simple phase de transition entre la ruralité et l'urbanité, le périurbain apparaît aujourd'hui clairement comme un espace en soi, avec des caractéristiques et une identité sociale qui lui sont propres. Il montre les signes d'une certaine maturité puisque nombre de ménages construisent leur trajectoire sociale au sein de cet espace durant toute leur vie. Cette arrivée à maturité permet de prendre un certain recul dans l'étude des phénomènes sociaux à l'œuvre au sein du périurbain. Celui qui prévaut est un affaiblissement des mécanismes traditionnels de régulation sociale qui encourage les logiques individuelles de déviance, voire de délinquance. Cet affaiblissement trouve son origine dans les frustrations produites par le milieu périurbain. Elles engendrent de nombreux désordres et incivilités qui nourrissent le sentiment d'insécurité et le ressenti par la population de l'absence d'un garant de la sécurité. Les individus réagissent à ces ressentis en projetant sur la gendarmerie toutes les attentes liées à leur besoin fondamental de sécurité. En parallèle, le périurbain alimente les phénomènes d'individualisme et de repli sur soi qui entraînent un fort désengagement de la population de tout le processus de production de sécurité. Cet espace produit donc un cercle vicieux où les frustrations du quotidien alimentent les désordres sociaux, qui créent du sentiment d'insécurité.

Cela contribue à terme à créer de l'insécurité réelle, qui produit de la frustration par rapport aux efforts consentis pour prétendre à une vie paisible. Le cycle recommence alors avec un effet boule de neige. C'est dans ce cadre que l'action de la gendarmerie en milieu périurbain se situe. Elle vise à s'assurer de la conformité des comportements par rapport aux normes établies. Cela est d'autant plus délicat pour l'institution qu'elle évolue dans un environnement qui n'est traditionnellement pas le sien. Sa complexité tient au fait que ce milieu est particulièrement propice à la réalisation d'actes non conformes aux normes socialement admises et à la montée en puissance du sentiment d'insécurité, et que l'érosion de la substance urbaine qui le caractérise limite les contacts entre les gendarmes et la population. L'affaiblissement des modes de régulation sociale et l'anonymat y réduisent la capacité de la collectivité à résoudre ses problèmes par elle-même, ce qui l'incite à se mettre en situation de dépendance

totale vis-à-vis de la gendarmerie. La légitimité des forces de l'ordre se trouve pourtant mise à mal dans l'espace périurbain. Elle repose en effet sur le fait que la police ou la gendarmerie veillent au respect des normes édictées par la société, alors même que cette capacité de la société périurbaine à édicter des normes sociales communes est

largement remise en cause. Pour conforter sa légitimité à agir dans l'espace périurbain, tant vis-à-vis de la population que des autres forces de sécurité, la gendarmerie doit donc s'assurer de la baisse du niveau de deux indicateurs prioritaires : l'insécurité et le sentiment d'insécurité ■

## Bibliographie

---

- BACQUÉ (M.-H.) *et al.*, 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue Française de Sociologie*, 4 (Vol. 57).
- BONNIN-OLIVEIRA (S.), 2008, « Les défis de la cohabitation dans les territoires périurbains et ruraux », *Pour*, n° 199.
- CARY (P.), FOL (S.), 2016, « Du périurbain stigmatisé au périurbain valorisé ? », *Géographie, Économie, Société*, n° 18.
- CAZORLA (N.), 2009, *La police de proximité, entre réalités et mythes*, Paris, L'Harmattan.
- CHALOM (M.) et LEONARD (L.), 2003, *Insécurité, police de proximité et gouvernance locale*, Paris, L'Harmattan, novembre.
- CUSIN (F.) *et al.*, 2016, « La question périurbaine. Enquête sur la croissance et la diversité des espaces périphériques », *Revue Française de Sociologie*, 4.
- DAMON (J.) *et al.*, 2016, « Les sociologues et le périurbain : découverte tardive, caractérisations mouvantes, controverses nourries », *Revue Française de Sociologie*, 4 (Vol. 57).
- DIEU (F.), 1997, « La gendarmerie et le défi de la périurbanisation », *Défense Nationale*, n° 5.
- DIEU (F.), 2003, *Policer la proximité, les expériences britanniques, françaises et new-yorkaises*, L'Harmattan.
- DIEU (F.), 2006, « Anomie périurbaine et sécurité publique », *Revue internationale de criminologie et de police*, vol. LIX, n° 3.
- DIEU (F.) ET MIGNON (P.), 2002, *Sécurité et proximité. La mission de surveillance générale de la gendarmerie*, Paris, L'Harmattan.
- DUBET (F.), 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Édition du Seuil.
- INTERSTATS, 2017, *Rapport d'enquête « cadre de vie et sécurité 2017 »*.
- LAGRANGE (H.), 1989, « L'être de sécurité », *Autrement*, n° 104.
- MAATEI (M.-F.), QUERRIEN (A.), 2007, « Individualisme et production de l'urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 102.
- NESSIA (H.), LE NECHET (F.) et TERRAL (L.), 2016, « Changement de regard sur le périurbain, quelles marges de manœuvre en matière de durabilité ? », *Géographie, Économie, Société*, n° 18.
- SENCEBE (Y.), 2007, « Individualisme de repli sécuritaire ou d'ouverture affinitaire, la pluralité des ressorts du périurbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 102.
- WATIN-AUGOUARD (M.), 1998, « Violences périurbaines et gendarmerie », *Défense*, n°80.